

Bulletin d'inscription

STAGE
Intitulé: Dates: Lieu: Chédigny (37) - village jardin Tarif: met de taxes - coût pédagogique du stage, déjeuner inclus, hors hébergement
PARTICIPANT
Nom et prénom Fonction Service Tél (portable) Email
CONVOCATION STAGIAIRE à adresser à : Nom et prénom Email
FACTURATION ET REGLEMENT
Employeur (entreprise ou ville) Adresse de facturation Code postal SIRET n° Code service (Chorus pro)
Personne chargée de suivre le dossier
Contact facturation (à compléter si différent de ci-dessus) TélEmail
Règlement effectué par : Chèque bancaire Virement bancaire
DEMANDE DE CONVENTION Oui \square Non \square Souhaitez-vous qu'apparaisse : \square le détail des coûts (pédagogique, hébergement) \square le coût global de la formation
HEBERGEMENT disponibilités limitées auprès des hôtels partenaires
□ Chambre avec petit-déjeuner 75 €/nuit x nombre de nuits =€
Règlement de l'hébergement effectué par : l'employeur \square le stagiaire \square
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
Fait à Cachet de l'employeur Le Signature :

Conditions générales de vente des stages de formation inter-entreprises organisés par CLEOME FORMATION - Siret N° 840 769 996 00017 - code APE 8559A Organisme de formation enregistré sous le n° 24370376737 - Non assujetti à la TVA

Inscription Toute inscription fera l'objet d'une confirmation écrite par *CLEOME FORMATION* à réception du bulletin complété et signé.

L'inscription prendra effet une fois la convention de formation signée par les deux parties ou bien à réception du bon de commande du client. Il sera libellé au nom du centre *CLEOME FORMATION* - 37230 Luynes.

Convocation Une convocation est adressée au stagiaire ou à son employeur 10 jours avant le démarrage du stage, précisant les modalités pratiques d'organisation du stage et le matériel à apporter si nécessaire.

Tarifs Les prix des stages sont indiqués en euros net de taxe. Ils incluent les frais d'animation, les documents pédagogiques remis aux stagiaires et les déjeuners pris en commun. La TVA n'est pas applicable, au titre de la formation professionnelle continue.

Désistement ou absence Toute demande de désistement du stagiaire doit être formulée par écrit. En cas de désistement parvenu moins de 15 jours avant le début du stage, le centre de formation facturera pour frais administratifs, une somme d'un montant de 30% du prix du stage. Tout stage commencé ou annulé le jour même est dû en totalité.

Des exceptions seront consenties en cas de force majeure justifiée (maladie, accident, décès).

Annulation ou report Dans le cas où l'effectif est insuffisant, *CLEOME FORMATION* se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler un stage ayant fait l'objet d'une inscription confirmée, jusqu'à 10 jours avant la date prévue de début de stage.

CLEOME FORMATION se réserve la possibilité d'annuler une prestation en cas d'indisponibilité majeure de l'intervenant. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de cours et tribunaux français : le blocage des moyens de transport, les intempéries, la maladie ou accident entraînant une indisponibilité de l'intervenant ou tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des présentes conditions générales.

Facturation Une facture libellée en Euros est adressée au client à l'issue de chaque session de formation. Celui-ci s'engage à régler les factures à réception.

Programme des stages *CLEOME FORMATION* se réserve la possibilité de modifier sans préavis le programme des stages en vue d'une amélioration.

CLEOME FORMATION peut être amené à remplacer un des intervenants pour assurer le maintien de la formation, auquel cas le client en sera informé par écrit avant le début du stage.

Documentation La documentation remise aux participants ne peut être reproduite pour diffusion ou communication au public, sans autorisation expresse de *CLEOME FORMATION*.